



D.2020.12.16.8.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 16 Décembre 2020

8 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES**8.1 – Société Publique Locale Tisséo Ingénierie – Rapport annuel des administrateurs au Comité Syndical de Tisséo Collectivités : Exercice 2019**

L'an deux mille vingt, le seize décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (pouvoir M. Lattes)	
PERRIN Philippe		X (pouvoir Mme Faure)	
PORTARRIEU Jean-François	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe		X (pouvoir Mme Sangay)	
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Créée en 1996 sous la forme d'une société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) puis transformée en société publique locale en juillet 2012, la SPL Tisséo Ingénierie a pour objet la mise en œuvre de la politique de déplacement et l'exploitation des services publics à caractère industriel ou commercial de ses collectivités territoriales actionnaires sur le territoire de celles-ci.

Depuis 2014, les cinq conseillers syndicaux qui représentaient Tisséo Collectivités au sein du Conseil d'Administration de la SPL Tisséo Ingénierie étaient : Messieurs Jean-Michel LATTES, Francis GRASS, Sacha BRIAND, Arnaud LAFON et Madame Karine TRAVAL MICHELET. Tisséo Collectivités représenté par Monsieur Francis GRASS Présidé le Conseil d'Administration.

Par délibération n° D.2020.08.26.4.1 du 26 août 2020, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a désigné les cinq nouveaux conseillers syndicaux suivants pour représenter Tisséo Collectivités au sein du Conseil d'Administration de la SPL Tisséo Ingénierie :

- Francis GRASS
- Karine TRAVAL-MICHELET
- Jean-Michel LATTES
- Sacha BRIAND
- Dominique SANGAY.

Le Conseil d'Administration de la SPL Tisséo Ingénierie, dans sa séance du 24 septembre 2020, a décidé que Tisséo Collectivités est reconduit en qualité de Président du Conseil d'Administration de la SPL Tisséo Ingénierie pour la durée de son mandat d'administrateur, représenté par Monsieur Jean Michel LATTES. Le Conseil a également désigné Toulouse Métropole représentée par Monsieur Nicolas MISIAK comme Vice-Président du Conseil pour la durée de ses fonctions d'administrateur.

L'article L 1524-5 du CGCT prévoit la présentation d'un rapport écrit au moins une fois par an par les représentants au conseil d'administration de la SPL aux organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires de la SPL.

Il vous est présenté ci-après le rapport de la SPL Tisséo Ingénierie au titre de l'exercice 2019.

Il est joint au présent rapport le rapport des représentants de Tisséo Ingénierie qui reprend les principaux éléments du rapport de gestion 2019, et auquel est annexé le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2019.

**RAPPORT DES REPRESENTANTS DE TISSEO COLLECTIVITES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TISSEO INGENIERIE
EXERCICE 2019**

1. Statuts, fonctionnement du Conseil d'Administration et contrôle analogue

A titre liminaire, il est précisé qu'une modification des statuts a été apportée du fait du transfert du siège social de la SPL Tisséo Ingénierie au 21 boulevard de la Marquette – BP 10416 – 31004 Toulouse Cedex 6.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois pendant l'année 2019 en février, mai et décembre.

Il s'est prononcé sur les points suivants, tous approuvés :

- Réunion du 7 février 2019 :
 - Rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- Réunion du 9 mai 2019 :
 - Arrêt des comptes 2018 – Rapport de gestion 2018
 - Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire – projets de résolutions
 - Activités 2019 et budget prévisionnel
 - Location temporaire des bureaux Immeuble Esquirol
 - Point d'avancement relatif au rapport d'observations de la CRC
- Réunion du 17 décembre 2019 :
 - Rapport du Comité des Engagements
 - Les grandes étapes des projets : bilan d'avancement
 - Activité de la société : atterrissage financier 2019 et résultat d'exploitation prévisionnel 2020
 - Bilan à 1 an après la publication du rapport de la CRC
 - Immeuble Esquirol : approbation du dossier d'appel à projet
 - Révision des seuils de publicité et de mise en concurrence des achats « société » : approbation du guide des achats

En 2019, le taux de présence des administrateurs Tisséo Collectivités (hors pouvoir) est de 53%, trois administrateurs sur cinq présents en moyenne.

Le Comité d'Engagement mis en place pour renforcer le contrôle analogue s'est réuni 1 seule fois en 2019 en décembre, préalablement au Conseil d'Administration. Il a donné un avis favorable sur l'exposé des avenants à conclure fin 2019 et 1^{er} trimestre 2020.

Enfin, une assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 25 juin 2019 ratifiant notamment la décision du transfert de siège social.

2. Activité 2019

L'année 2019 a été marquée par une activité soutenue :

En termes d'activité :

- La mise en service du Linéo 3 en janvier 2019, les travaux de finition et les levées de réserves ;
- Les travaux d'extension de la ligne A du métro à 52 M, avec la fin des travaux dans les stations, les essais systèmes et la marche à lance en décembre. La mise en service a eu lieu le 8 janvier 2020 ;
- Les travaux du Linéo 5 débutés en janvier avec la mise en service le 2 décembre 2019 ;
- L'enquête publique du Téléo en février 2019, la déclaration de projet en juillet 2019 et le démarrage des travaux à l'été 2019 ;
- L'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre pour la 3^{ème} ligne de métro et l'avancement des études d'AVP, la finalisation de la procédure de dialogue dans le cadre de la consultation pour le marché d'ensemblier système ainsi que l'enquête publique et la préparation de la déclaration de projet qui a eu lieu le 27 novembre 2019 ;
- L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre et du marché d'étude système pour le projet CLB, l'enquête publique et la préparation de la déclaration de projet du 27 novembre 2019 ;
- La réalisation des études AVP du projet P+R de Basso Cambo.

Pour l'année 2019, l'activité a généré des flux financiers de l'ordre de 79,7 millions d'euros TTC.

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Dépenses projet	79,7	117,1	75,4	37,7	49,8	97,3

3. Evolution contractuelle et point projets

Aucun nouveau mandat n'a été engagé et deux avenants ont été approuvés fin 2019 :

- avenant n°2 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage n° 2017 – 1060 pour la réalisation de l'opération de « 3ème ligne de métro de Colomiers à Labège et Ligne Aéroport Express ».
- avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage n° 2017 – 1082 pour la réalisation de la Connexion ligne B.

Ces deux avenants avaient pour objet la prise en compte des ajustements de programme délibérés depuis 2017, l'actualisation en conséquence de l'enveloppe financière ainsi que la rémunération du mandataire.

4. Evolution statutaire et organisationnelle

L'effectif moyen passe de 67 personnes en 2018 à 77 personnes en 2019.

5. Chiffres clés opérationnels et financiers – *Milliers d'euros

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires*	10 097	11 057	8 197	5 835	5 535	5 813
Charges externes d'exploitation*	1 792	3 757	2 768	1 288	962	981
Bénéfice net exercice*	297	872	575	88	48	(96)
Charges de personnel*	6 694	5 912	4 330	4 084	4 188	4 388
Effectif moyen	77	67	52	52	57	60

Charges de personnel

Augmentation de la masse salariale et des charges associées de +782K€HT, liée pour l'essentiel à la prise en compte de 100% en 2019 des salariées ayant rejoint la société en 2018 et aux augmentations annuelles de salaires individuelles et collectives réalisées fin 2018 et au 1^{er} janvier 2019.

Compte tenu de l'activité de la SPL Tisséo Ingénierie, la charge de personnel (salaires, charges sociales et coût du personnel extérieur) représente une part prépondérante des dépenses de la société : 72% des charges d'exploitation contre 61% en 2018.

Charges externes d'exploitation

La variation des dépenses de locations + 78 k€ est liée principalement aux locations immobilières et résulte de la modification de la structure de charge suite au déménagement des locaux en octobre 2018.

La hausse des dépenses d'entretien pour + 94 k€ provient des dépenses informatiques non récurrentes : réalisation des outils de gestion de projet 3^{ème} ligne, prestations de services sécurité du système d'information.

Enfin, les dépenses de personnel extérieur sont en forte baisse. En 2018, la SPL avait eu recours à du personnel extérieur pour assurer la coordination du déménagement, et à des intérimaires ainsi qu'à un contrat de portage salarial pour des soutiens ou remplacements ponctuels des équipes. Ces natures de dépense n'ont pas été reconduites en 2019.

Les produits constatés d'avance :

Un produit d'un montant de 740 k€ a été constaté d'avance sur l'exercice 2019 au titre :

- de la rémunération de l'opération 3ème ligne de métro, pour un montant de 735 k€, lié à un décalage d'attribution du marché d'ensemblier système.
- de la rémunération de l'opération P+R Basso-Cambo, pour un montant de 5 k€, correspondant à un décalage du planning contractuel ; un avenant au mandat est prévu pour entériner ce décalage.

6. Affectation du résultat

Détermination du résultat distribuable :

Bénéfice de l'exercice	296 680 €
Report à nouveau	1 412 695 €
<i>Formant un bénéfice distribuable de</i>	<i>1 709 375 €</i>

Proposition de l'affectation

En réserve légale à hauteur de	14 834 €
--------------------------------	----------

A titre de dividendes versés aux actionnaires 0

soit 0,00 € / action 0

En réserve facultative pour le solde 0

En report à nouveau 1 694 541 €

TOTAL 1 709 375 €

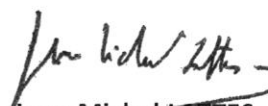
.....
Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés
[M. Grass, Mme Traval-Michelet, MM. Lattes, Briand,
Mme Sangay] n'ont pas pris part au vote.

ARTICLE 1 : APPROUVE le rapport annuel 2019 de la SPL Tisséo Ingénierie.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,


Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201218-20201216-8-1D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2020
Date de réception préfecture : 18/12/2020

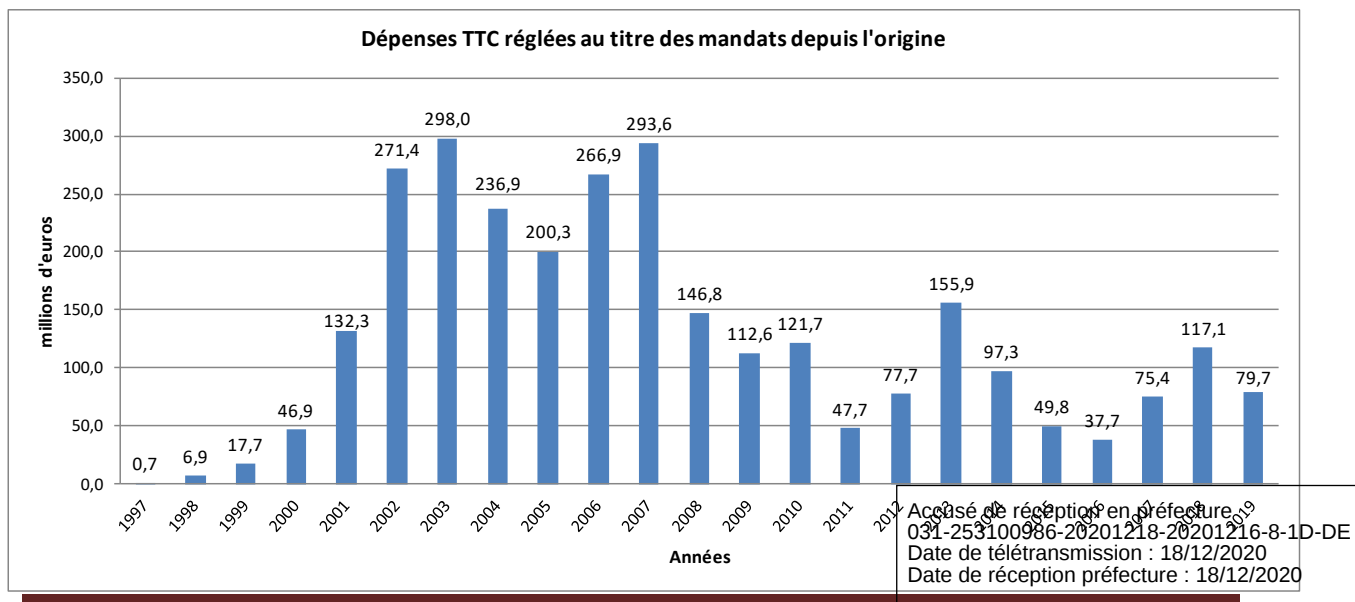
RAPPORT DE GESTION 2019

• ACTIVITE

L'année 2019 a été marquée par une activité soutenue, notamment avec :

- La mise en service du Linéo 3 en janvier 2019, les travaux de finitions et les levées de réserves ;
- Les travaux de l'extension de la Ligne A du métro à 52 M, avec la fin des travaux dans les stations, les essais systèmes et la marche à blanc en décembre. La mise en service a eu lieu le 8 janvier 2020 ;
- Les travaux du Linéo 5 débutés en janvier avec la mise en service le 2 décembre 2019 ;
- L'enquête publique du Téléo en février 2019, la déclaration de projet en juillet 2019 et le démarrage des travaux à l'été 2019 ;
- L'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre pour la 3ème ligne de métro et l'avancement des études d'AVP, la finalisation de la procédure de dialogue dans le cadre de la consultation pour le marché d'ensemblier système ainsi que l'enquête publique et la préparation de la déclaration de projet qui a eu lieu le 27 novembre 2019 ;
- L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre et du marché d'étude système pour le projet CLB, l'enquête publique et la préparation de la déclaration de projet du 27 novembre 2019 ;
- La réalisation des études AVP du projet P+r Basso Cambo.

Pour l'année 2019, l'activité a généré des flux financiers de l'ordre de 79,7 millions d'euros TTC.



II. LES RESULTATS DE L'ACTIVITE

II.1 LE BILAN

Pour faciliter la lecture des comptes annuels, le bilan est présenté dans l'annexe comptable en séparant d'une part, les chiffres des projets avec un bilan individuel par convention de mandat et d'autre part, les données propres à la Société.

Informations relatives aux principaux postes du bilan :

a) Autres créances

Ce poste synthétise l'activité de la société réalisée dans le cadre des opérations en mandat en termes de dépenses et remboursements sur les projets confiés.

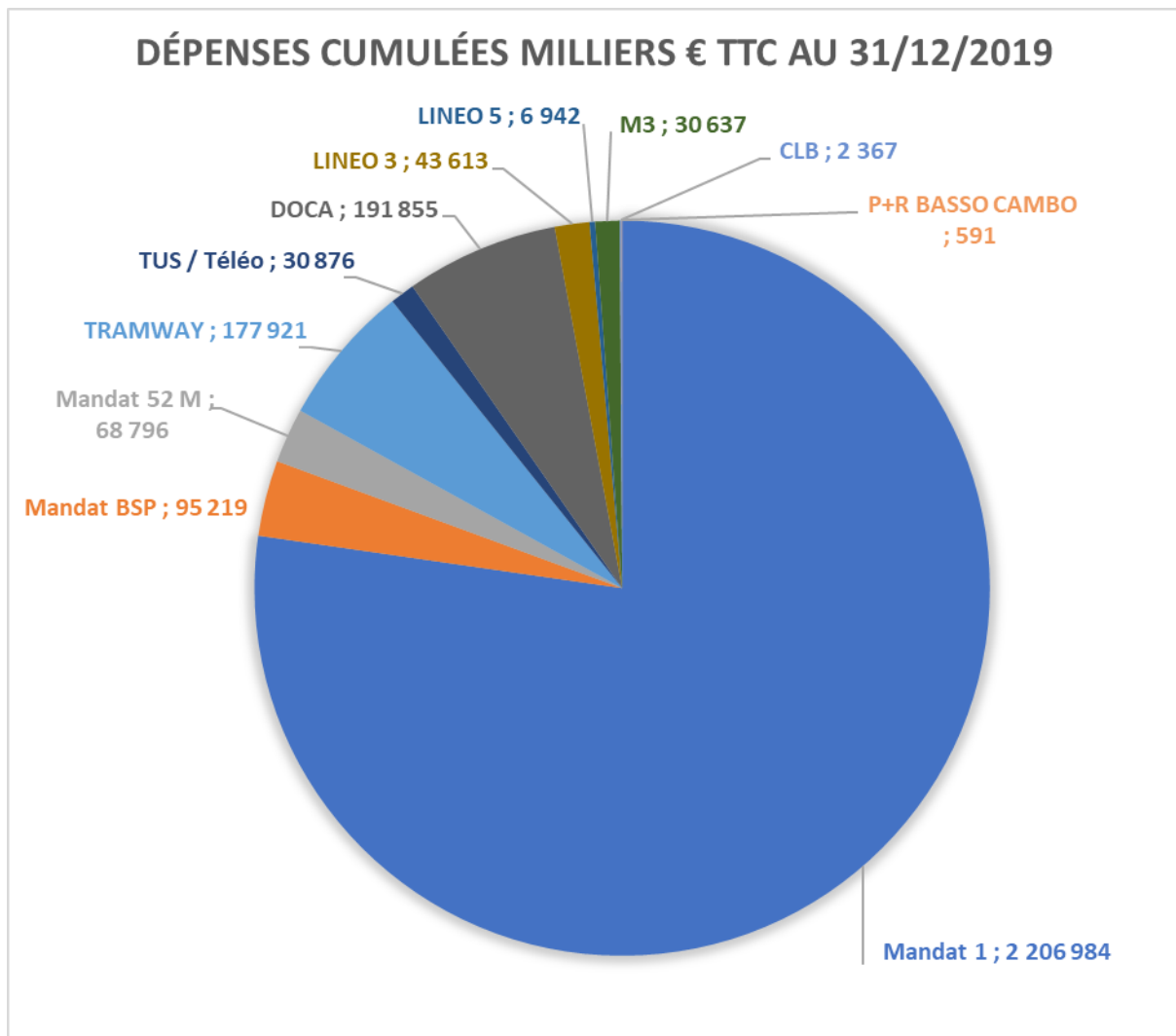
Au 31 décembre 2019, ce poste « autres créances » indique une valeur nette de 16 793 K€ qui se décompose de la manière suivante pour l'ensemble des mandats en cours :

	Milliers d'euros		
	2019	2018	
<u>Autres créances</u>			
Cumul des dépenses enregistrées	2 855 801	2 816 235	a)1
Demandes de remboursement transmises à TISSÉO COLLECTIVITÉS	2 839 576	2 811 541	a)2
Factures non encore demandées en remboursement	16 226	4 694	
Créance sur le mandant		1 045	a)3
Avance - préfinancement du mandant	0	0	
Autres créances société	567	348	a)4
Total autres créances	16 793	6 087	

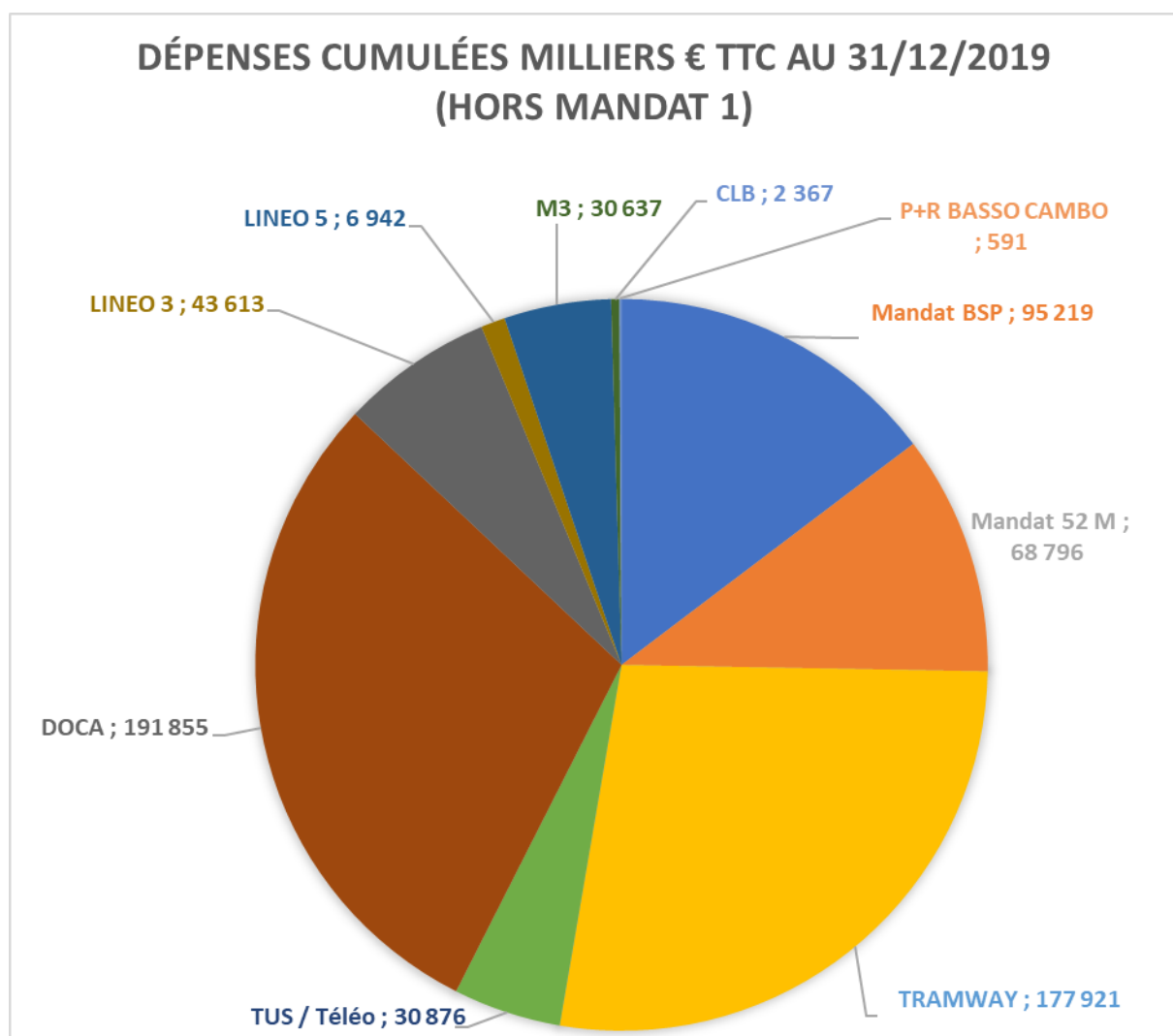
1- Dépenses réalisées sur les projets confiés en mandat

Au 31 décembre 2019, conformément à la reddition des comptes remise au mandant le 31 janvier 2019, le montant cumulé des dépenses des projets en cours constatées s'élève (en milliers d'euros) à 2 855 801k€.

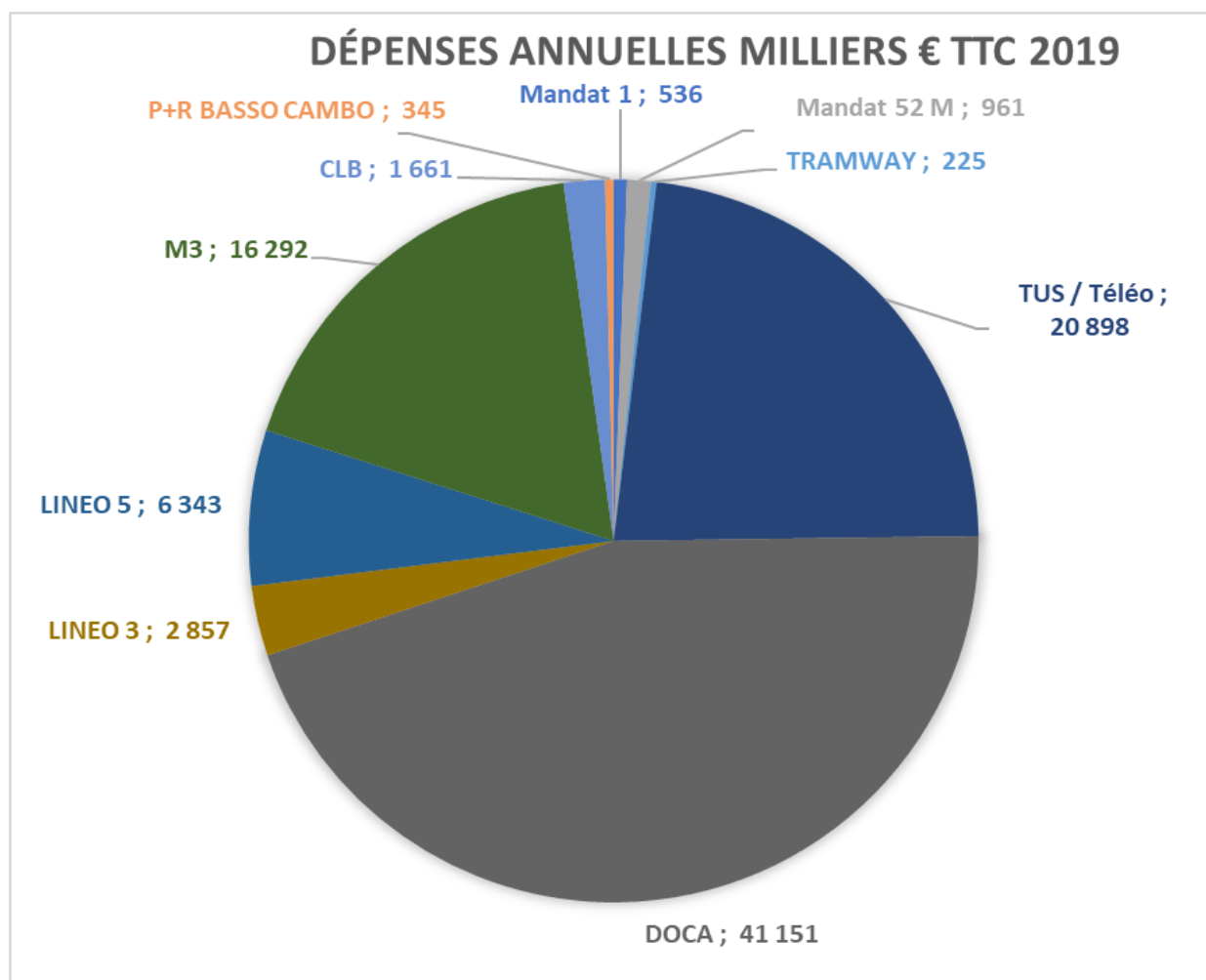
Cette somme se répartit entre les mandats de la manière suivante :



Compte tenu du volume des flux sur le mandat 1 et pour une meilleure lisibilité des autres mandats nous présentons les dépenses cumulées en milliers d'euros TTC au 31 décembre 2019 en excluant les dépenses du mandat 1.



Au titre de l'année 2019, les dépenses comptabilisées se répartissent de la manière suivante :

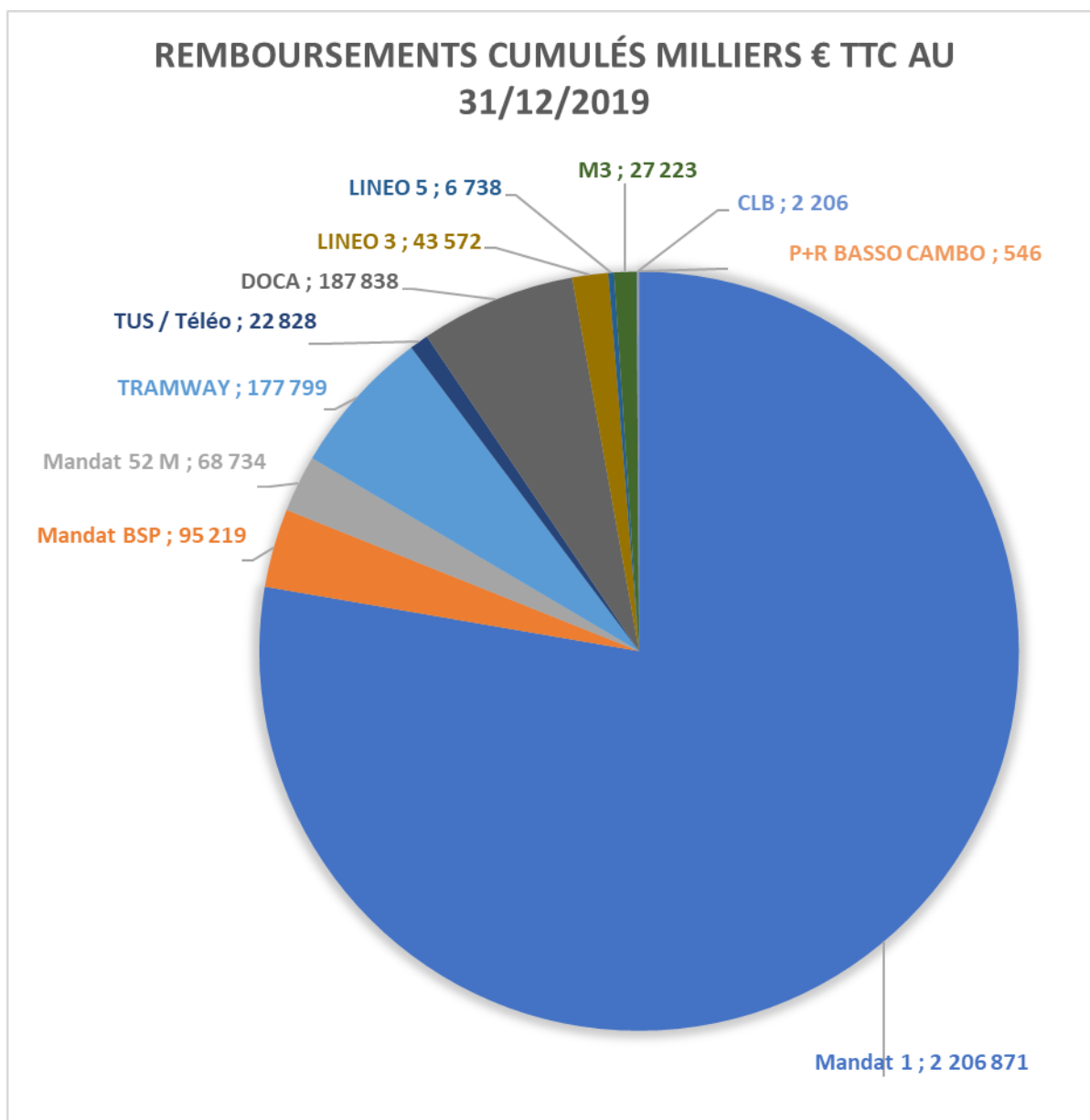


Les dépenses réalisées sur l'année 2019 correspondent essentiellement aux :

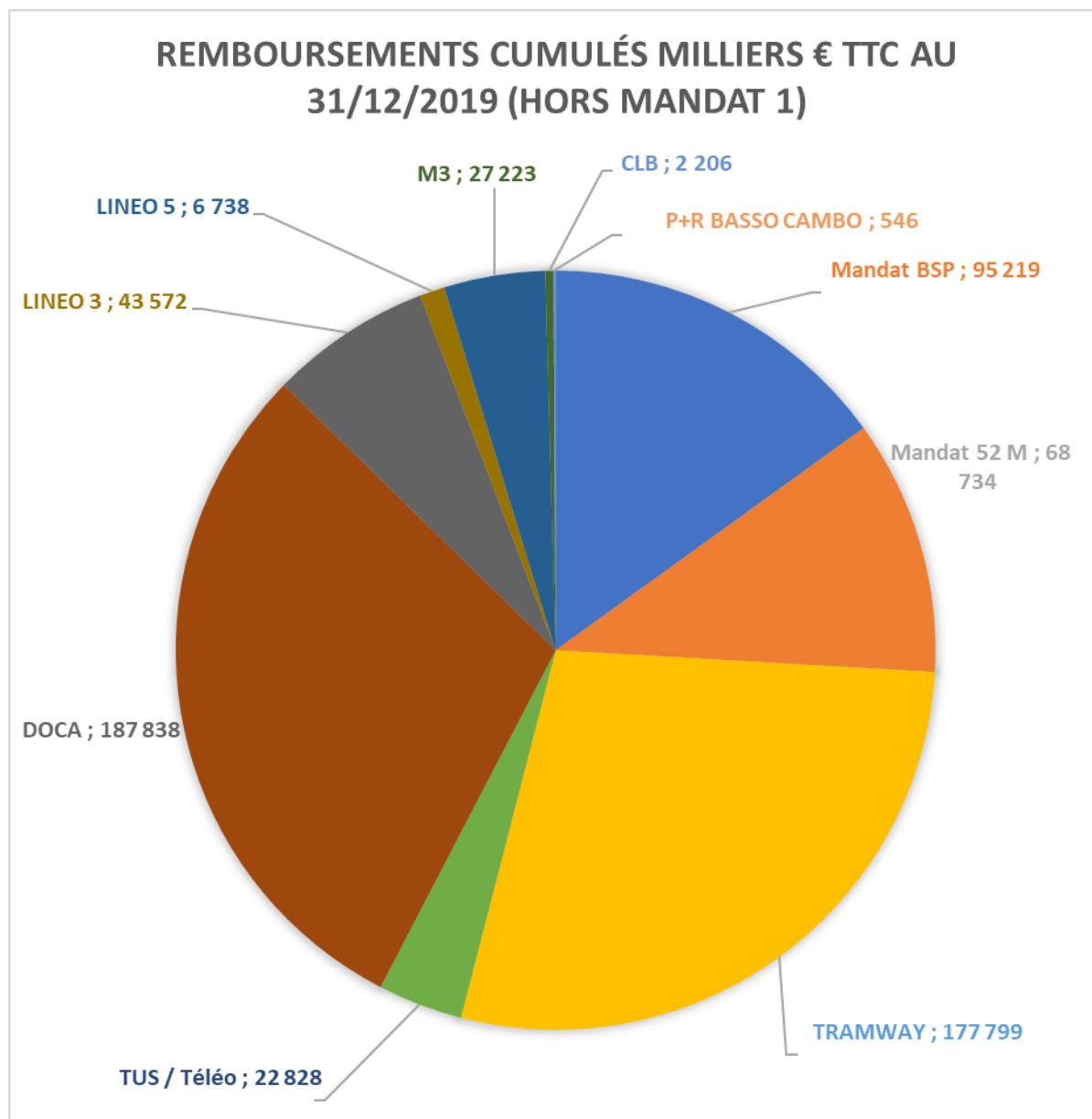
- Phases travaux de DOCA, TUS (Téléo) et Linéo 5
- Phases études de la 3^{ème} ligne de métro et de la Connexion Ligne B
- Phases de travaux de finitions et levées de réserves de Linéo 3

2- Remboursements obtenus sur les dépenses des projets réalisés en mandat

Chaque fin de mois, les dépenses réalisées sont communiquées au mandant TISSÉO COLLECTIVITÉS qui procède à leur remboursement. Ces remboursements s'imputent à l'actif du bilan sur les dépenses cumulées réalisées sur les projets. Le montant cumulé des remboursements perçus au titre de l'ensemble des mandats en cours s'élève à 2 839 576 K€ :



Compte tenu du volume des flux sur le mandat 1 et pour une meilleure lisibilité des autres mandats nous présentons les remboursements cumulés en milliers d'euros TTC au 31 décembre 2019 en excluant les remboursements du mandat 1.



3- Le préfinancement des dépenses projets

Ce préfinancement se réalise par le biais d'une avance versée par TISSÉO COLLECTIVITÉS. Pour l'année 2019, l'avance pour le préfinancement des opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage, évaluée sur la base des prévisions de budget annuel TTC primitif, ramenées au trimestre, et abondées d'un aléa de 2%, s'élève à 25 631 k€. Ce montant est réparti par projets.

Le solde de cette avance figure au passif du bilan en autres dettes.

4- Autres créances société :

Ces créances concernent les créances de TVA pour 567 k€ (dont 139 k€ de TVA sur FNP).

b) Les autres postes du Bilan

A l'actif :

Les immobilisations :

La société a investi 42 k€ en 2019, s'agissant principalement de dépenses de matériel informatique pour 32 K€ et de matériel de transport pour 5 k€.

Les clients et comptes rattachés :

Au 31 décembre 2019, la créance brute à l'égard de Tisséo Collectivité est créditrice pour 1 440 k€ dont 1 895 k€ sont présentés en autres dettes au passif. 455 k€ de créance Tisséo Collectivités sont présentés à l'actif, cette créance a été provisionnée à 100% en 2019, nous présentons la créance et la provision associée à l'actif.

Ainsi la créance brute de 636 K€ présentée à l'actif provient essentiellement :

-  pour 455 K€ de la facture de solde de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) émise en 2019. Cette facture a fait l'objet d'une provision à 100% en 2019 compte tenu du non-paiement perçu de TISSÉO COLLECTIVITÉS à la date d'arrêté des comptes et des difficultés de recouvrement prévisibles.
-  Pour 179 K€ de factures à établir au titre des rémunérations de Tisséo Ingénierie sur mandats déterminées en fonction de l'avancement des projets ;

La créance nette de provision s'élève ainsi à 257 k€.

La trésorerie :

Ce poste d'un montant de 27 274 k€ contient à la fois la trésorerie propre de TISSÉO INGÉNIERIE et l'avance consentie par TISSÉO COLLECTIVITÉS utilisée au titre du préfinancement des dépenses.

La trésorerie propre de TISSÉO INGÉNIERIE est placée à hauteur de 6 268 k€ en livret B.

Le placement des excédents de trésorerie a permis de générer 10 K€ de produits financiers pour la société au titre de l'exercice 2019.

Les charges constatées d'avance :

Ce poste d'un montant de 159 K€ illustre le principe de séparation des charges par exercice. Il constate la quote-part des charges enregistrées au cours de l'exercice et exclues du résultat puisqu'elles concernent l'exercice suivant. Il correspond principalement à la charge de loyer des locaux de Riverside du 1^{er} trimestre 2020 pour lequel l'appel de fonds a été réalisé en 2019.

Au Passif :

Les capitaux propres :

Les capitaux propres d'un montant de 6 202 K€ sont constitués :

- du capital social investi par les actionnaires publics (3 075 K€) ;
- de l'accumulation des résultats conservés par l'entreprise depuis sa création (1 417 K€) ;
- du report à nouveau constitué des gains sur l'exercice antérieur (1 413 K€)
- du résultat généré en 2019 (297 K€).

Aucune distribution de dividendes n'a été décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2019.

Les provisions pour risques :

Les provisions qui avaient été comptabilisées en 2019 au titre des loyers et charges locatives des locaux de la Rue de Metz (17 k€) et des pénalités sur le marché PEM Arènes (51 k€) ont été reprises sur l'exercice.

Un litige avec un salarié sorti a été provisionné en 2019 à hauteur de 101 K€.

Les provisions pour charges :

Provision pour indemnités de départ à la retraite :

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est constatée à la clôture de l'exercice pour un montant de 684 K€. Cette provision correspond aux droits calculés pour le personnel selon les éléments suivants :

- départ en retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans pour salariés nés à compter de 1955 (prise en compte de la réforme des retraites de 2010 applicable depuis 07/2011)
- application de l'article 42 de l'accord d'entreprise
- taux d'évolution des rémunérations : 2,5% par an
- Taux de turnover de 2%
- probabilités de l'événement en fonction de l'âge, de l'ancienneté dans l'entreprise et d'un taux de décès issu de la table réglementaire du code des assurances établie par l'INSEE
- un taux d'actualisation de 0,8%
- la prise en compte des cotisations sociales au taux de 51%

La société a souscrit au cours de l'exercice 2018 un contrat auprès de la BNP afin d'externaliser la prise en charge des futures indemnités retraite à verser. Un montant de 400 000 euros a été versé sur le contrat en 2018. La provision constituée au bilan est faite déduction de ce versement.

Les dettes à court terme :

- Les dettes financières :

Aucune dette financière n'est constatée à la clôture de l'exercice 2019.

- Les avances et acomptes reçus :

Ce poste d'un montant de 1 765 k€ représente l'avance reçue sur rémunération dans le cadre du mandat pour la réalisation de l'opération 3^{ème} ligne de métro, notifié en novembre 2017.

- Les dettes fournisseurs :

Les dettes fournisseurs (18 219 k€) correspondent principalement aux fournisseurs "opérations". Elles représentent les sommes dues à l'ensemble des fournisseurs et concernent les décomptes ou factures arrivés chez TISSÉO INGÉNIERIE en 2019 et non réglés à la date de clôture ainsi que les retenues de garanties.

- Les dettes fiscales et sociales :

Ce montant de 1 846 k€ représente les sommes dues aux organismes sociaux et au trésor public ainsi que les engagements de TISSÉO INGÉNIERIE vis-à-vis de ses salariés en termes de congés payés et d'intéressement.

- Les autres dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 16 898 k€ et concernent :

- la dette globale nette de TISSÉO INGÉNIERIE vis-à-vis de TISSÉO COLLECTIVITÉS au 31 décembre 2019 au regard de l'avance de préfinancement des dépenses projets confiées en mandat pour 15 003 k€
- et pour 1 895 k€ de créances clients créditrices concernant le tiers Tisséo Collectivités (cf. paragraphe créances clients). La position créditrice de la créance provient principalement d'avoirs émis en décembre sur le projets 3^{ème} ligne et Connexion ligne B pour application des avenants validés par délibération du SMTC en décembre 2019 et signés en janvier 2020.

Les produits constatés d'avance :

Un produit d'un montant de 740 k€ a été constaté d'avance sur l'exercice 2019 au titre de :

- de la rémunération sur l'opération 3^{ème} ligne de métro, pour un montant de 735 k€, lié à un décalage d'attribution du marché d'ensemblier système.
- de la rémunération sur l'opération P+R Basso Cambo, pour un montant de 5 k€, correspondant à un décalage sur le planning contractuel ; un avenant au mandat est prévu pour entériner ce décalage.

II.2 LE COMPTE DE RESULTAT

a) Formation du résultat

La formation du résultat est décomposée dans le tableau suivant pour les exercices 2018 et 2019.
Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

Soldes intermédiaires de gestion

	Milliers d'euros	
	2019	2018
Production de l'exercice	10 097	11 057
Consommation en provenance des tiers	-1 792	-3 757
Valeur ajoutée	8 305	7 300
Charges de personnel et impôts	-6 935	-6 149
Excédent brut d'exploitation	1 370	1 151
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-911	122
Résultat d'exploitation	459	1 275
Résultat financier	10	12
Résultat courant avant impôts	469	1 287
Résultat exceptionnel	52	-175
Participation des salariés	0	0
Impôt sur les bénéfices	-225	-239
Résultat net de l'exercice	297	872

b) Chiffre d'affaires

	Milliers d'euros	
	2019	2018
Rémunération des mandats	9 867	8 560
- Métro et tramway	0	0
- Exploitation de la ligne A à 52 mètres		60
- Réseau Tramway		26
- Téléo	587	667
- DOCA - Ma ligne A en XXL	2 751	2 793
- LINEO 3	283	896
- LINEO 5	239	209
- 3ème LIGNE DE METRO	5 120	3 473
- Connexion Ligne B	832	327
- P+R BASSO CAMBO	55	109
Rémunération des AMO	207	2 471
- AMO Traitement demandes de travaux des tiers	-1	59
- AMO P+r Arènes	79	0
- AMO TAE	22	2 183
- AMO LINEO 3	0	0
- AMO CLB	0	6
- AMO LAE Titre 3	76	207
- AMO Tour Occitanie	31	16
Autres produits	23	26
Total chiffre d'affaires	10 097	11 057

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201218-20201216-8-1D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2020
Date de réception préfecture : 18/12/2020

Les opérations du mandat « Métro et Tramway » sont toutes soldées exceptée l'opération ENVOL jusqu'à l'aéroport et l'opération GARONNE, en fin de phase post-opérationnelle, dont les soldes de rémunération seront présentés à l'obtention des quitus.

Les rémunérations sur les autres opérations en mandats sont le reflet de l'activité de la société, avec la réalisation des travaux sur les projets DOCA et Téléo, et la poursuite des phases études des opérations 3^{ème} ligne de métro et Connexion Ligne B.

Les contrats d'AMO réalisés sur l'exercice ont ramené un chiffre d'affaires total à hauteur de 207 k€.

c) Les charges externes d'exploitation

	Milliers d'euros	
	2019	2018
Fournitures et matériel	81	76
Formation et sous-traitance	443	1 821
Locations	440	362
Charges locatives	68	98
Entretien et réparations	280	186
Assurances	106	515
Documentation et colloques	20	15
Personnel extérieur	9	213
Honoraires	179	266
Publicité et cotisations	35	44
Déplacements et missions	64	86
Téléphone et frais postaux	64	75
Services bancaires	3	1
Total charges externes	1 792	3 758

La diminution des dépenses de sous-traitance et formation de – 1378 k€ concernent principalement la diminution de la sous-traitance sur les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La variation des dépenses de locations + 78 k€ est liée principalement aux locations immobilières et résulte de la modification de la structure de charges suite au déménagement des locaux en octobre 2018.

La hausse des dépenses d'entretien pour + 94 k€, provient de dépenses informatiques non récurrentes : réalisation des outils de gestion de projets 3^{ème} ligne, prestations de services sécurité du SI.

Les dépenses d'assurance sont en diminution de 409 k€ compte tenu de l'externalisation de l'engagement IFC pour 400 k€ en 2018 non complétée en 2019.

Les dépenses de personnel extérieur sont en forte baisse. En 2018, la société avait eu recours à du personnel extérieur pour assurer la coordination du déménagement, et à des intérimaires ainsi qu'un

Des données non séquentielles
031-253100986-20201218-20201216-8-1D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2020
Date de réception préfecture : 18/12/2020

contrat en portage salarial pour des soutiens ou remplacements ponctuels des équipes. Ces natures de dépense n'ont pas été reconduites en 2019.

Le poste « honoraires » s'établit à 179 K€, concernant essentiellement :

- les missions des commissaires aux comptes (37 k€),
- les missions d'assistance informatique (41 k€),
- les missions d'assistance Ressources Humaines – recrutement (32 k€)
- les missions de consultations juridiques et sociales (20 k€)
- les missions liées à la politique ressources humaines de la société : baromètre social, sensibilisation aux risques psycho-sociaux, séminaire et cercles de valeurs (33 k€).

d) La charge de personnel et les impôts divers :

6 934 K€

Impôts et taxes	240 k€
Charges de personnel	6 694 k€

Compte tenu de l'activité de TISSÉO INGÉNIERIE, la charge de personnel représente une part prépondérante des dépenses de la société. Si l'on considère l'ensemble des charges de personnel à savoir les salaires, les charges sociales et le coût du personnel extérieur, le total représente 72 % des charges d'exploitation (contre 61% en 2018).

La masse salariale et les charges sociales associées : + 782 k€. L'effectif moyen passe de 67 personnes en 2018 à 77 personnes en 2019.

- Hausse de la masse salariale de +504 k€ liée pour l'essentiel à la prise en compte à 100% en 2019 des salariés ayant rejoint la société en 2018 et aux augmentations annuelles de salaires individuelles et collective réalisées fin 2018 et au 1er janvier 2019,
- Hausse des charges sociales en conséquence (+278 k€), le taux de charges sociales restant stable à environ 45%.

e) Les variations des amortissements et provisions et les transferts de charges représentant une charge nette de :

911 k€

Dotations aux amortissements	224 k€
Dotation aux provisions sur comptes clients	379 k€
Dotation à la provision indemnité départ à ma retraite	242 k€
Variation des autres provisions pour risques	83 k€
Transfert de charges	-18 k€

La dotation aux amortissements de l'exercice est supérieure à la dotation 2018 puisque les investissements liés à Riverside ont été réalisés en fin d'exercice 2018. La dotation de l'exercice 2019 correspond à une année pleine.

La provision indemnité départ à la retraite a fait l'objet d'une dotation complémentaire de 242 k€, correspondant à la différence d'engagement 2019 par rapport à 2018. Pour rappel, une partie de l'engagement a été externalisé en 2018.

La provision de 17 K€ constatée en 2018 au titre du risque de versement de loyer de la Rue de Metz jusqu'au 31 mai 2019 a été utilisée sur l'exercice 2019 et a donc fait l'objet d'une reprise sur l'exercice.

Une provision pour litiges de 101 k€ a été comptabilisée en 2019.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20201218-20201216-8-1D-DE Date de télétransmission : 18/12/2020 Date de réception préfecture : 18/12/2020
--

f) Le résultat financier**10 K€**

Les produits financiers atteignent 10 K€.

Seuls les produits provenant des fonds propres de la société figurent en résultat.

La trésorerie excédentaire de la société est placée en livret B au rendement de 0,158%.

g) Le résultat exceptionnel :**+ 52 K€**

Le résultat exceptionnel est de + 52 K€. Il s'explique principalement par la reprise de la provision pour risque de 51 K€ qui avait été comptabilisée en 2018 au titre des pénalités de retard du marché PEM ARENES.

h) L'impôt sur les sociétés :**225 K€**

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant le taux de droit commun soit 28 % sur le résultat fiscal plafonné à 500 K€ et le solde à 31 %.

Ce montant est donné après imputation du crédit d'impôt mécénat 2019 s'élevant à 2 K€.

L'impôt dû au titre de 2019 s'élève à 225 K€.

III. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2020 sera marquée par :

Au titre des projets

- La poursuite des travaux sur le Téléo et le démarrage des travaux du P+r Basso Cambo ;
- La poursuite des phases pré-opérationnelles (études) pour les projets de 3^{ème} ligne de métro/Ligne Aéroport Express et connexion ligne B, la réalisation des travaux d'études (sondages, ...) et l'attribution du marché d'ensemblier système de la 3^{ème} ligne de métro ;
- Les levées de réserves et clôture des marchés des opérations DOCA (ma ligne A en XXL) et Linéo 5.

Au titre de la structuration de la société :

- Le démarrage des projets liés au schéma directeur des systèmes d'information à horizon 2022 avec notamment la mise en place d'un intranet et la dématérialisation de certains circuits de validation interne.
- La mise en œuvre des améliorations identifiées pour 2020 dans le plan d'actions initié suite aux observations de la CRC, portant notamment sur le processus achat et la maîtrise des risques

IV. ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a pas mené d'activité de recherche et développement au cours de l'année 2019.

V. DIVIDENDES

Au cours de l'exercice 2019, la société n'a versé aucun dividende selon la décision prise par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019.

Pour rappel, aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

VI. DEPENSES NON DEDUCTIBLES (Art 39-4 et 223 quater du CGI)

Parmi les charges non déductibles du résultat fiscal de la société, les dépenses représentées par les amortissements excédentaires constatés sur les véhicules de tourisme se montent pour l'exercice 2019 à 2 592 €.

VII. LE CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social de TISSÉO INGÉNIERIE est resté inchangé et s'élève à 3 075 300 euros soit 20 100 actions de 153 € chacune entièrement libérées.

VIII. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Détermination du résultat distribuable :

Bénéfice de l'exercice	296 680 €
Report à nouveau	1 412 695 €
<i>Formant un bénéfice distribuable de</i>	<i>1 709 375 €</i>

Proposition de l'affectation

• En réserve légale à hauteur de	14 834 €
• A titre de dividendes versés aux actionnaires <i>soit 0,00 € / action</i>	0 0
• En réserve facultative pour le solde	0
• En report à nouveau	1 694 541 €
TOTAL	1 709 375 €

IX. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la clôture au 31 décembre 2019 liés à l'épidémie de Covid-19 ne donnent pas lieu à un ajustement des montants comptabilisés à la date de clôture.

Les décisions gouvernementales postérieures au 31 décembre 2019 auxquelles on ne pouvait raisonnablement pas s'attendre à la clôture (confinement, fermetures de certaines activités, ...) ont eu les conséquences suivantes sur l'activité de TISSEO INGENIERIE :

La société a été contrainte de fermer ses locaux dès le 17 mars 2020 compte tenu de la nécessité de respecter les dispositions relatives à la distanciation sociale. En effet, les bureaux sont essentiellement des espaces ouverts et les salles destinées aux nombreuses réunions qu'implique l'activité de l'entreprise ne permettent pas d'accueillir les partenaires et prestataires extérieurs dans des conditions permettant de respecter la distance d'un mètre. Il s'agit là d'une mesure prise pour la sécurité du personnel et limiter la propagation du Covid-19.

Accès de réception en préfecture
031-253100986-20201218-20201216-8-1D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2020
Date de réception préfecture : 18/12/2020

Par ailleurs, sur les projets en phase travaux dont elle a la responsabilité, l'entreprise a subi les effets de l'arrêt des chantiers par les entreprises de travaux ; ces dernières ont considéré que les mesures barrières requises ne pouvaient être respectées sur les chantiers ; de plus, elles rencontraient de nombreuses difficultés d'approvisionnement. Cette situation les conduit de fait à solliciter notre entreprise pour des reports de délais, selon les modalités prévues par l'ordonnance du 25 mars 2020 sur l'adaptation des règles applicables aux contrats publics. Les chantiers ont redémarré mi-mai 2020.

Enfin, la période d'urgence sanitaire a conduit la société à reporter certains délais de remise d'offre sur des consultations en cours au mois de mars 2020, ce qui conduit également à certains décalages de calendrier.

Cette fermeture des locaux cumulée à la baisse d'activité subie a entraîné la mise en activité partielle à compter du 1er avril 2020 d'un certain nombre de salariés selon les proportions suivantes : La société a été globalement à 70% d'activité partielle sur avril et mai 2020, avec des fortes disparités selon les métiers. L'impact a été limité par la prise de congés des collaborateurs avant le 31 mai.

X. DELAIS DE PAIEMENT

Les informations prévues par les articles L.232-1 et D.441-4 du code de commerce, sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Fournisseurs

Fournisseurs Fonctionnement € TTC (hors sous- traitants AMO)	Nombre de factures	Solde au 31/12/19 1 à 30 jours	% des achats	Solde au 31/12/19 31 à 60 jours	% des achats	Solde au 31/12/19 60 à 90 jours	% des achats	Solde au 31/12/19 > 90 jours	% des achats
Montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu	9	35 494,43	2,56%	410,82	0,03%	1 133,33	0,08%	397,58	0,03%

Il reste 3 factures non encore réglées en 2020. Il s'agit de factures en litige en cours de traitement.

Les délais de règlement des dettes fournisseurs liées aux mandats de maîtrise d'ouvrage confiés à TISSÉO INGÉNIERIE respectent les prescriptions du code des marchés publics. Celui-ci prévoit, pour l'exercice 2019, une durée maximale de 30 jours.

Les sous-traitants des missions d'AMO sont payés directement par notre client.

Clients

Clients € TTC	Nombre de factures	Solde au 31/12/2019 1 à 30 jours	% des recettes	Solde au 31/12/2019 > 90 jours	% des recettes
Montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu	3	56 776 ,30	0,56%	1 190 168,95	11,8%
Accusé de réception en préfecture 031 253100986 20201218 20201216-8-1D-DE Date de télétransmission : 18/12/2020 Date de réception en préfecture : 18/12/2020					

Une facture reste non encaissée sur 2020. Elle a été provisionnée à 100%

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	3 075 300	3 075 300	3 075 300	3 075 300	3 075 300
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	20100	20100	20100	20100	20100
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	10 097 269	11 056 878	8 196 705	5 835 434	5 534 745
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 398 505	1 134 308	496 426	314 085	242 885
Impôts sur les bénéfices	224 618	239 282	290 888	21 911	(2 100)
Participation des salariés due au titre de l'exercice				55 117	24 469
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	296 680	872 922	575 053	88 322	48 938
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	58	45	10	12	11
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	15	43	29	4	2
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	77	67	52	52	57
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 246 995	3 743 109	2 798 542	2 754 260	2 817 501
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	2 214 076	2 005 569	1 443 051	1 380 877	1 426 784

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201218-20201216-8-1D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2020
Date de réception préfecture : 18/12/2020

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 2019

I. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Rappel des obligations : l'article L 225-37-4 1° du code du commerce précise que le rapport sur le gouvernement d'entreprise doit comprendre « la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par chaque mandataire social durant l'exercice ».

Par dérogation aux articles L. 225-21, L. 225-54-1, L. 225-67 et L. 225-94-1 du Code de commerce, les mandats de président, de directeur général ou d'administrateur d'une société publique locale, exercés par un représentant d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités territoriales ne sont pas pris en compte pour l'application des règles relatives au cumul des mandats sociaux (article L.225-95-1 du Code de Commerce).

II. CONVENTIONS AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucune convention réglementée n'a été conclue sur l'année 2019.

III. DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Aucune délégation n'a été accordée par l'assemblée générale des actionnaires.

IV. MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES

La société n'a octroyé ni rémunération ni avantage au profit de ses mandataires sociaux durant l'exercice 2019.